



## PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le mercredi 31 mai 2023

(49)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des banques, du commerce et de l'économie se réunit à huis clos aujourd'hui, à 16 h 16, dans la pièce W110 du 1, rue Wellington sous la présidence de l'honorable Pamela Wallin (présidente).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Cardozo, Deacon (*Nouvelle-Écosse*), Gignac, Loffreda, Marshall, Marwah, Massicotte, Ringuette, Smith, Wallin et Yussuff (11).

*Participant à la réunion :* Mehrab Kiarsi et Adriane Yong, analystes, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 27 avril 2023, le comité poursuit son examen de la teneur des éléments des articles 118 à 122 concernant le minage de cryptoactifs dans la partie 2, et des sections 1, 2, 6, 7, 26, 33 et 37 de la partie 4 du projet de loi C-47, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 28 mars 2023.

Conformément à l'article 12-16(1)d) du Règlement, le comité discute à huis clos d'un projet de rapport.

Il est convenu que le personnel des sénateurs soit autorisé à demeurer dans la pièce durant la réunion tenue à huis clos.

Il est convenu que le comité permette la transcription de la réunion d'aujourd'hui qui se tient à huis clos, qu'une copie soit conservée par la greffière pour consultation par les membres du comité ou le personnel; qu'elle soit détruite par la greffière lorsque le Sous-comité du programme et de la procédure l'autorisera à le faire, au plus tard à la fin de la session parlementaire.

Il est convenu que le projet de rapport, tel que modifié, soit adopté et que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à approuver la version définitive du rapport, en tenant compte des discussions d'aujourd'hui, et en y apportant tout changement jugé nécessaire sur le plan de la forme, de la grammaire ou de la traduction.

Il est convenu que la présidente soit autorisée à déposer le rapport au Sénat ou auprès du greffier du Sénat dès que possible.

À 16 h 47, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

**ATTESTÉ :**

*La greffi re du comit ,*

Karine Déquier